

Des protocoles mis en place pour la protection de tous !



**COVID-19 : NOS PROCEDURES EXCEPTIONNELLES POUR
LES PRESTATIONS CHEZ LES PROFESSIONNELS**

axéo
SERVICES
Une marque de La Poste 

NOTRE PRIORITE DANS CE CONTEXTE



Durant cette 2^{ème} vague de Covid-19, nous maintenons plus que jamais les procédures mises en place et adaptées aux conditions exceptionnelles auxquelles nous sommes confrontés.

NOTRE PRIORITE

Garantir la santé et la sécurité de nos salariés et de nos clients, et lutter contre la propagation du virus.

INTERVENIR EN TOUTE SECURITE



Agences

Les actions réalisées par nos agences



S'assurer au préalable que NI le client NI l'intervenant ne présente de symptômes du COVID-19



Fournir les équipements de protection individuelle (EPI) à chaque intervenant



Rappel quotidien des gestes barrière à respecter



S'assurer de l'hygiène du véhicule et du matériel utilisés par les intervenants à chaque prestation.

Outre la protection individuelle, il faut garantir un état d'hygiène du véhicule et du matériel utilisé. Se rendre chez un client implique que nos propres véhicules et matériels le soient également.

Pour les intervenants non véhiculés, les sensibiliser à l'utilisation de gel hydroalcoolique pendant et après la prise de transport en commun et avant de rentrer chez le client

INTERVENIR EN TOUTE SECURITE



Intervenants

Les mesures suivies par nos intervenants

Les règles d'hygiène



Se laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant d'arriver chez le client et régulièrement entre chaque tâche



Porter les équipements de protection individuels spécifiques (EPI)
Masques chirurgicaux, gants, etc...



Ne pas porter les mains gantées au visage

Les règles de comportement

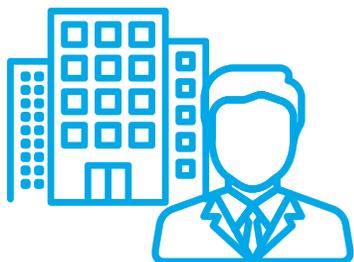


Garder une distance minimum d'1m50 entre clients et intervenants



limiter les échanges verbaux avec les clients au cours de la prestation

INTERVENIR EN TOUTE SECURITE



Clients

Les mesures à suivre par les clients



Garder une distance minimum d'1m50 entre vos salariés et les intervenants



Limiter les échanges verbaux avec les intervenants au cours de la prestation



Adapter le contenu et ou les horaires de la prestation en fonction des personnes présentes au sein de l'entreprise



Éviter de se trouver dans la même pièce que l'intervenant durant la prestation (si pas possible mettre un masque)



Privilégier un mode de règlement dématérialisé des prestations (prélèvement ou virement)



En cas de suspicion de contamination ou de contamination confirmée au COVID-19, prévenir votre agence

NOS PROCEDURES

EN CAS DE SUSPICION DE CONTAMINATION

Que faire en cas de suspicion de contamination chez le client ?



- 1 Prévenir immédiatement l'agence ou le responsable de secteur
- 2 Limiter les contacts avec d'autres personnes

Que faire en cas de suspicion de contamination de l'intervenant lui-même ?



- 1 Ne pas aller chez le médecin traitant, mais appelez-le avant tout déplacement
- 2 Ne pas aller aux urgences
- 3 Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU- Centre 15

NOS PROCEDURES

POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Insister sur les points de contact

Afin de désinfecter et de limiter le plus possible les risques d'infection du COVID-19 sur votre site, il est primordial d'avoir une attention particulière sur les points de contacts manuportés (poignées, interrupteurs, robinetterie, etc...). Ces surfaces fréquemment touchées doivent être identifiées, nettoyées et désinfectées régulièrement selon des méthodes précises.

Celles-ci diffèrent selon le site et la zone de vos locaux.



Poignées

Portes, cloisons, meubles, fenêtres...



Interrupteurs, boutons et télécommandes

Luminaires, ascenseurs, accès/sortie du site, machine à café, électroménagers, chauffage/climatisation, etc...



Sanitaires

Miroirs, robinetterie, surfaces mobiliers, abattants wc, chasses d'eau, distributeurs de papier, de savon, sèche-mains, etc...



Bureautique et communication

Ordinateurs, écrans, claviers, souris, téléphones, photocopieurs, machines à affranchir



Mobiliers

Bureaux, tables, mobiliers, sièges et accoudoirs



Cuisine/Espace détente

Electroménager, plan de travail, robinetterie



NOS PROCEDURES

TRAITEMENT DES TISSUS ET MICROFIBRES

Process de traitement des tissus et microfibres



1

La prestation

Nettoyer / désinfecter en utilisant les textiles appropriés aux surfaces



2

La collecte

Récupérer l'ensemble des tissus à usage unique et microfibres utilisés pour le nettoyage / désinfection



4

Le nettoyage

Si non fournies par le client, évacuez les microfibres dans un sac à linge sale dédié. Elles seront nettoyées chaque jour à 60°C.

3

L'évacuation

Jeter les tissus à usage unique dans un sac poubelle



**DES EQUIPES A VOTRE SERVICE ET A VOTRE
DISPOSITION PRES DE CHEZ VOUS.**

**Pour toute information complémentaire, contactez
votre agence.**



www.axeoservices.fr

Téléchargez l'application

